

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, **d'attribuer** par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : **AS 84 26 0317 01** Libre

Commune de Mormoiron – Surface : 26 a 67 ca

Les Arnauds - AZ171 ; Les Hautes Brigueires - AS246 ;

Urbanisme : Secteur ou partie non urbanisé dans une commune sans document d'urbanisme

Commune de Villes-sur-Auzon – Surface : 3 ha 18 a 30 ca

La Maurisonne - A853 ; Le Puits De Villes - A929 ; Le Vielen - A629 ; Les Grands Pres - E441 ; Mal

Pertuis - B233 - B236 ; Reganeou - C321 - C901 ; Souleyrol - AB50 ;

Urbanisme : Règlement national d'urbanisme

Informations complémentaires :

La production issue des biens, décrits ci-dessus, relève, pour tout ou partie, de l'Agriculture Biologique au sens de l'article L.641-13 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :

<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **01/11/2026** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

SAFER PACA

Délégation Départementale : Vaucluse

Maison de l'Agriculture, Agroparc

97 Rue des Meinajaries, CS 70013

84918 AVIGNON 9

Tel : 04 88 78 00 84

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site <https://www.safer-paca.com/appels-a-candidatures/> ➔



A Mormoiron, le

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)